

CIBLE

Désastre

Au troisième jour du bombardement du territoire yougoslave, cette guerre était une défaite que la multiplication des « frappes » a confirmé : les massacres et l'exil des Albanais du Kosovo n'ont pas été évités, et la tentative de déstabilisation du dictateur serbe s'est transformée, selon une logique implacable, en une guerre contre tous les peuples de Yougoslavie.

A cette défaite annoncée, succède le désastre diplomatique que représente le bombardement de l'ambassade de Chine à Belgrade. Il attire enfin l'attention internationale sur l'imprécision de tirs qui tuent et mutilent un nombre croissant de civils. Il complique le processus diplomatique qui s'amorçait.

Pourtant, l'OTAN annonce la poursuite de ses opérations aériennes. Elles conduiront à de nouvelles atrocités, tandis que les Kosovars albanophones continuent d'être martyrisés et expulsés.

Il faut en finir avec cette logique absurde et meurtrière. Placer l'ONU au centre de la négociation, s'appuyer sur les Russes, faire confiance à Ibrahim Rugova, écarter les extrémistes de l'UCK. La paix, maintenant !

DIALOGUE

Questions sur la droite

Coopération

Mort d'une politique

p. 4

Guerre

Des peuples et des rois

p. 2

Shakespeare in war...

Les intellectuels ont parfois vocation politique. Parfois - plus profitable encore à la cité - leur oeuvre a le don de nourrir et d'inspirer ceux qui en font.

Sur ce point, l'époque est plutôt indigente : en dépit des tribunes ouvertes aux nobles et notables, ce n'est jamais que Monsieur Tout-le-Monde qui se répète sous les plumages et ramages de l'homme-qui-sait. A moins que l'homme-qui-sait ne se mêle d'enseigner la stratégie militaire, comme notre ami Edgar Morin dans un numéro récent du Monde.

Faut-il être politiquement démuné pour faire grief à l'OTAN de n'avoir pas depuis longtemps préparé et mené « l'intervention terrestre » au Kosovo ? Oui, démuné ! Car si nous récusons quant à nous cette guerre, y compris terrestre, qui n'a ni foi ni loi, nous nous rallions à lui pour conclure : « Le XX^e siècle agonisant nous révèle une fois de plus clairement son héritage de mort et d'horreur ».

Avant d'espérer mieux du XXI^e, interrogeons ce voeu

d'intervention terrestre si souvent exprimé par les plus pacifistes, alors que cela fait tant peur aux belligérants. Est-ce dégoût des « frappes presse-bouton », de ces chapelets de bombes larguées de très haut, de la lâche abstraction qui met Thanatos en équation céleste, et s'excuse après coup qu'un calcul foireux ait massacré des gens ? Peut-être. La téléguerre écoeure, et le confort qu'elle offre au bras armé - remontrant du F 16 ou du Mirage à chaque président - contraste insolemment avec le sort, en bas, des peuples cibles. Au point qu'on a entendu regretter l'ancien temps où Clinton/Chirac/Blair auraient défié en combat singulier Milosévic ?

Edgar Morin évoque la chose en passant : « Les tragédies de Shakespeare concernaient les rois. Les tragédies contemporaines concernent les peuples ».

Vrai et faux. L'angoisse du Danemark menacée par la Suède ne concernait pas que Claudius ou Hamlet. Shakespeare prête aux rois d'Else-neur le halètement des bêtes traquées : « dites-moi, si vous le savez, pourquoi cette corvée de garde renforcée accable chaque nuit les sujets du royaume. Pourquoi tout ce bronze fondu en canons et ces importations de matériels de guerre ? Pourquoi cette pression sur les chantiers navals où le labeur ne connaît plus de dimanche ? Qu'est-ce qui menace, pour que, suant de fièvre, la nuit soit obligée de faire équipe avec le jour ? ».

Il est vrai cependant que les princes apparaissent au premier plan. Et c'est en raison d'une dramaturgie qui n'a pas varié : tout homme pris pour sujet d'une tragédie est roi. Rex et res : roi, mis en cause, accusé sont synonymes ; Oedipe, fût-il un bougre, serait roi de théâtre.

Nos rois et reines, voyez-les aujourd'hui sur les écrans. Aux sommets, cernés de cours d'experts et de rumeurs d'alcôve, ils brandissent pêle-mêle foudres, micros, traités et leurres humanitaires. Tandis que d'autres - rois et reines vraiment par l'immensité de leurs deuils, de leurs blessures, et l'irrémissible haine qui plane en eux, sur eux - Kosovars exténués aux lèvres pâles, antiques rois osseux fourbus, douairières tremblantes, petits princes et princesses aux yeux à jamais élargis - et en proportion moindre mais cachée, la grande douleur serbe, la vaste humiliation inconnue, ou bien bourreaux...

Tout sujet livré au tragique est sacré, couronné d'épines malgré lui, pour faire rire. Cette royauté-là est ce qui forge l'âme d'un roi politique. Sans doute en faudrait-il davantage en ce moment, et davantage de chefs d'État qui s'en inspirent, pour que les gens retrouvent légitimement la vieille impression de ne pas être nus sous les bombes, marqués « target », mais qu'il y a là-haut, contre l'OTAN céleste, quelqu'un qui protège, dont le cœur ou le corps s'interpose, sert au besoin de fusible aux foudres de l'histoire.

Sous les rois de son temps, Shakespeare n'avait fait qu'entrevoir cette honte : que des peuples entiers soient livrés en otage à la tragédie par des rois que rien ne concerne.

Luc de GOUSTINE

Question de méthode

Quand on veut s'attaquer aux acquis sociaux, on les déclare inefficaces et inadaptés aux enjeux économiques.

Le livre blanc de Nicole Péry, secrétaire d'État aux Droits de la femme et à la Formation professionnelle, intitulé « La formation professionnelle : diagnostics, défis et enjeux », est une nouvelle illustration de la méthode Jospin. Celle-ci consiste à faire croire aux Français qu'une large consultation a été lancée avant de prendre une mesure impopulaire parce qu'elle sape les fondements de l'ordre social et qu'elle fait la part belle au patronat. Il associe ainsi à sa décision des experts, des responsables politiques, des syndicalistes, des chefs d'entreprises, des associations... et des journalistes. Dès lors toute révolte ou tentative de révolte est vouée à l'échec : quelle en serait la légitimité puisque la réforme s'appuie apparemment sur un constat objectif, l'adhésion de tous les corps intermédiaires, des fondements scientifiques et une campagne de presse bien orchestrée ? Nicole Péry conclut l'avant-propos de son livre blanc en déclarant : « La réalité s'est imposée à tous : le système de la formation professionnelle est devenu, au fil des ans, d'une grande complexité ; il n'est pas toujours aussi efficace qu'il le devrait et il demeure, à bien des égards, inégalitaire. Il apparaît donc urgent d'engager un processus de réforme ».

L'unique objectif de ce document est donc de préparer le terrain et de montrer que la seule solution serait la réforme du système actuel, mis en place en 1971 par Jacques Delors, alors conseiller social de Jacques Chaban-Delmas,

Premier ministre. Cette loi était trop avantageuse pour les salariés : formation financée par l'entreprise, intégrée dans le temps de travail effectif, garantie collectivement ; elle permettait aux salariés de construire leur carrière. A l'heure de la guerre économique, le patronat ne veut plus le supporter.

Nicole Péry se garde bien de présenter les chefs d'entreprise comme les véritables bénéficiaires de la réforme ; selon elle c'est pour les petits et les sans-grade que ces réformes sont faites : « Comment réduire les fortes inégalités qui traversent le système actuel et pénalisent largement les ouvriers, les petites entreprises, les femmes ? »

Enfin, aucun poncif n'est épargné aux lecteurs : l'Europe (qui doit servir d'exemple : à quoi ?), les nouvelles technologies (qui libèrent), les régions (il ne faut pas oublier que Nicole Péry est élue des Pyrénées-atlantiques et ardent défenseur de la création d'un département basque)...

A la fin de l'année, une nouvelle loi devrait redéfinir les contours de la formation professionnelle. Les salariés risquent une fois de plus d'être les dindons de la farce. A la même époque, la seconde loi Aubry sur la réduction du temps de travail devrait également voir le jour. Or de nombreux accords présentés par le MEDEF excluent le temps consacré à la formation du temps de travail effectif. Le fait d'associer ces deux lois ne peut pas être le fruit du seul calendrier parlementaire.

Nicolas PALUMBO

Villermé

Martine Aubry veut imposer le silence aux inspecteurs du travail. Au nom de droit à l'expression de tous les citoyens, il faut faire échouer cette tentative.

Les inspecteurs du travail sont réunis au sein d'une association qui porte un nom prestigieux : celui de Louis-René Villermé, auteur en 1840 d'un *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers* qui conduisit nombre de royalistes, catholiques et légitimistes (Armand de Melun tout particulièrement) à s'engager activement dans la lutte contre les méfaits du capitalisme.

Cet engagement spontané fut à l'origine du développement de notre législation sociale, que les inspecteurs du travail ont la charge de faire respecter. Peu nombreux, ils accomplissent une tâche écrasante sans esprit partisan. Fonctionnaires, ils ont les mêmes devoirs et les mêmes droits que leurs collègues - à commencer par le devoir de réserve sur les affaires dont ils ont à s'occuper.

Mais voici qu'on veut leur imposer un silence complet. Une circulaire en date du 5 janvier 1999 leur dénie toute possibilité de s'exprimer sur les questions sociales. Cette circulaire n'interdit pas seulement les entretiens accordés à la presse, mais aussi toute expression publique, toute publication, tout travail universitaire sur le droit du travail, les faits sociaux et la politique du gouvernement - à moins qu'ils n'aient été dûment autorisés !

Cette circulaire est scandaleuse parce qu'elle prive cer-

tains fonctionnaires d'une partie de leurs droits civiques. Elle contredit aussi le droit des Français à être informés. L'association rappelle que « les enseignements que nous tirons des réalités sur lesquelles nous travaillons appartiennent à tous. C'est pourquoi l'article R 611-2 du Code du Travail nous impose un devoir d'information qui ne peut être occulté par une volonté politique partisane. Rappelons que les rapports des inspecteurs du travail sur l'application du droit du travail et leurs propositions de modifications réglementaires étaient, à l'origine, intégralement publiés. »

Malgré les protestations des inspecteurs, le ministre des Affaires sociales ne veut pas retirer sa circulaire. C'est pourquoi l'association Villermé lance un appel public pour exiger l'abrogation de la circulaire du 5 janvier.

Par fidélité à sa tradition historique, et pour la défense des libertés, la Nouvelle Action Royaliste et le comité de rédaction de *Royaliste* apportent leur entier soutien à l'association Villermé. Que chacun, militant politique, universitaire, défenseur des droits de l'homme et des citoyens, fasse part à l'association Villermé (1) de sa sympathie et de son active solidarité.

Maria DA SILVA

(1) Association Villermé, 10 rue Baptiste Marcet, 44230 Saint Sébastien.

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (125 F) ☐ six mois (200 F) ☐ un an (300 F) ☐ soutien (600 F)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

royaliste

SOMMAIRE : p.2 : Shakespeare in war - p.3 : Question de méthode - Villermé - p.4 : Chronique d'une mort annoncée - p.5 : Une doctrine Monroe pour l'Europe - p.6/7 : Lettre à un homme de droite - p.8 : Une invitée encombrante : la télévision - Le citoyen de poche - p.9 : Fatalité de la guerre ? - p.10 : Le poète et les deux guerres de Cent Ans - Aux confins des mondes - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : Vent de folie.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs,
75001 Paris
Téléphone : 01.42.97.42.57
Télécopie : 01.42.96.05.53
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. parit. 51700 - ISSN 0151-5772

Chronique d'une mort annoncée

Depuis que le mot de Margaret Thatcher, « *I want my money back* », est devenu la règle d'or des relations internationales, la coopération a bien du mal à survivre, et le cri d'alarme de la Nouvelle Action Royaliste (1) en prend un caractère d'extrême urgence.

Comme dans de nombreux domaines, la conception française de la coopération est radicalement différente, voire antinomique, de l'anglo-saxonne. Pour la France, la coopération est d'abord politique et humaniste. Elle a pour objectif d'accompagner une culture étrangère dans sa relation avec le reste du monde, par un appui dans la plupart des domaines : culturel, scientifique, économique, militaire, etc. De ce point de vue la réussite est difficile à mesurer et le résultat est jugé satisfaisant s'il aboutit au développement harmonieux d'une société dans sa culture propre et ses relations vers l'extérieur. La conception anglo-saxonne se veut pour sa part strictement quantitative. Elle ne prétend pas à l'universel, et ne veut s'évaluer qu'en termes économiques. Les progrès doivent être mesurables en permanence, et des changements sont apportés aux politiques de coopération en fonction d'un « tableau de bord » calqué sur celui du FMI.

Des dégâts visibles

Un exemple : la coopération scientifique. Un bref séjour à Montpellier, qui concentre l'essentiel des capacités des Instituts de recherche créés au fil des ans pour développer cette coopération, montre l'ampleur des dégâts : CIRAD, IRD (ex-ORSTOM), CNEARC (2), Institut Pasteur, la plupart se sont regroupés dans le campus d'Agropolis de la ville, et le changement

de cap de ces dernières années y est particulièrement frappant.

Première observation : on rapatrie tout le monde. La coopération scientifique française a (avait ?) cette caractéristique unique au monde de mettre à la disposition des pays en développement des équipes de recherche affectées auprès de leurs laboratoires pour plusieurs années. Accompagnant dans la durée les équipes nationales, les chercheurs, ingénieurs et techniciens français ont pu les former, leur transmettre à la fois un savoir-faire, des connaissances, des méthodes, et par dessus tout une conception du rôle de la science dans le développement d'une société et d'une culture.

Malheureusement, suivant les critères mondiaux, tout ceci est trop long, trop cher, sans bénéfice comptable immédiat, sans « coup de communication » possible : le principe en est abandonné peu à peu pour une coopération à l'anglo-saxonne. Bourses de thèse pour ceux qui y ont accès, missions de courte durée, contrats à court terme sont devenus la règle. Bien sûr il est démontré depuis longtemps (voir le livre prophétique de René Dumont « *L'Afrique Noire est mal partie* ») que ces moyens sont totalement inutiles pour les partenaires, mais au moins on en a pour son argent en termes « d'image ». Et peu à peu les centres de recherche du Languedoc se remplissent des chercheurs rapatriés (un exemple : 400 agents de l'IRD sont

à Montpellier, dans un centre prévu au départ pour un roulement de 200).

Deuxième observation : on fait disparaître le mot lui-même. Plus de ministère de la coopération, changement des noms des Instituts qui y faisaient référence, banalisation des Instituts spécialisés, dans le but de les supprimer en douceur et de verser leur personnel au sein des Universités ou du CNRS. Quant aux personnes de l'ex-ministère de la Coopération, elles voient leurs effectifs se réduire comme peau de chagrin. Certes tout n'est pas encore perdu, et la résistance des chercheurs impliqués dans des programmes de coopération permet encore ici et là des actions exemplaires, mais la voie est clairement balisée vers la disparition des recherches communes. A plus ou moins court terme, la coopération scientifique à la française aura vécu.

Troisième observation : élimination du même concept au niveau européen. Le programme INCO par exemple (*International Cooperation*, de la Direction Générale 12), qui finançait des projets communs dans les pays en développement, est devenu dans le 5^e PCRD (Programme Communautaire de Recherche et Développement Technologique) une structure d'appui par missions, séminaires, réseaux et groupes de travail. Ici aussi, l'esprit anglo-saxon a soufflé, et la vision réellement coopératrice finit par disparaître.

Bien entendu tout ceci est strictement unilatéral, et il

n'est venu à personne l'idée de demander aux partenaires ce qu'ils en pensent : c'est de toute façon à prendre ou à laisser. Et le résultat ne se fait pas attendre : les programmes sont limités à trois ans dans la plupart des cas (ce qui correspond à la durée de rédaction d'une thèse de doctorat) et ils cessent de recevoir le moindre soutien dès leur clôture. Il s'agit d'ailleurs souvent de programmes dont le résultat est bien plus évident pour la France que pour le partenaire, à base de technologie complexe (vitrine internationale) mais inadaptée à ces sociétés, et la conséquence immédiate en est que même s'ils décident de s'en donner les moyens, les pays ne peuvent les reprendre en charge, du fait d'une logistique nationale qui ne peut suivre. Bref, des projets brillants mais coûteux, dont le but inavoué est d'exporter une technologie européenne, donc de faire marcher le commerce communautaire, mais qui s'avère un désastre en termes de coopération, tout particulièrement à moyen et long terme.

La fin d'une conception

Air connu, direz-vous, tout ceci n'est pas nouveau, et l'on ne compte plus dans l'histoire de la coopération les projets « pharaoniques » catastrophiques qui ont servi naguère, dans le meilleur des cas à exporter du béton, dans le pire à se débarrasser des résidus des sociétés du Nord. Ce qui est nouveau, c'est que la coopération, ce ne sera bientôt plus QUE ça. Finie l'idée d'un cheminement commun dans le long terme, d'un accompagnement fraternel vers le développement, qui était à la base des conceptions françaises. Et que réclament désespérément nos partenaires. Mais qui prend encore la peine de les écouter ?

François VILLEMONTÉIX

(1) Le 18^e Congrès de la NAR (21 mars 1999) a voté une motion « Pour un renouveau de la coopération » dont le texte a été publié dans *Royaliste* n° 725.

(2) CIRAD : Centre International de Recherche Agronomique pour le Développement ; IRD : Institut de Recherches pour le Développement ; CNEARC : Centre d'Études Agraires des Régions Chaudes.

Une doctrine Monroe pour l'Europe

Le Conseil européen de Cologne début juin doit désigner un Monsieur PESC chargé de la politique étrangère et de sécurité commune. Nous lui souhaitons de devenir le James Monroe de l'Europe.

James Monroe était président des États-Unis en 1823. Son nom est resté célèbre pour avoir défini la « doctrine Monroe », qui est demeurée depuis cette date la pierre angulaire à la base de la politique étrangère américaine. La doctrine Monroe est souvent résumée comme l'affirmation de l'interdépendance des nations américaines et la volonté de dissuader les puissances européennes d'intervenir sur le continent américain. Une doctrine Monroe pour l'Europe, suggérée l'autre jour dans le *Figaro* par Alain Peyrefitte, voudrait dire le règlement des affaires intra-européennes par les seuls Européens.

En réalité, la doctrine Monroe va beaucoup plus loin qu'un simple protectionnisme géopolitique. Elle est aussi le contraire de l'isolationnisme. Elle n'a connu en Amérique une telle gloire que parce qu'elle était associée à une idée-force qui finalement a justifié l'interventionnisme américain à l'échelle de la planète, spécialement à l'encontre des puissances européennes, que ce soit au temps de Wilson après la Première Guerre mondiale que de Roosevelt pour la Seconde, de Kennedy face au colonialisme jusqu'à Clinton aujourd'hui face à la Serbie. Quelle est cette idée-force ?

Les Américains en 1823 refusaient deux choses :

- premièrement, l'introduction sur le continent américain de régimes monarchiques qui semblaient devoir prendre la succession de l'Empire espagnol, notamment au Pérou comme plus tard dans l'Empire du Brésil. Sur le continent sud-américain, il n'y aura que des républiques.

- deuxièmement, l'extension outre-Atlantique de la Sainte-Alliance. La formulation de la doctrine Monroe est la conséquence directe du congrès de Vienne en 1822 qui avait autorisé l'intervention française en Espagne pour rétablir le roi contre une insurrection libérale. « *La plus grande entreprise politique de sa vie* » pour Chateaubriand, alors ministre des Affaires étrangères, pouvait aussi déboucher sur une reprise en mains des colonies américaines. Monroe répliqua directement à Chateaubriand. Jean d'Ormesson devrait le rappeler à son collègue Peyrefitte.

Pour les Américains, durablement, de l'Europe monarchique de la Sainte-Alliance ne pouvaient émaner que de la *Realpolitik* et du machiavélisme. La morale internationale qu'ils revendiquent, leur conception de la diplomatie, s'enracinent profondément dans cette ancienne actualité. Elles n'ont pas sensiblement varié.

Une doctrine Monroe pour l'Europe n'aurait pas de chances de réussir si elle n'était qu'un rejet purement physique

des pays extra-européens (avec la contradiction qu'il y aurait à admettre, au Kosovo par exemple, des forces onusiennes extra-européennes, sénégalaises, indiennes ou marocaines comme au temps des Empires). Sans parler de la difficulté de définir les frontières de l'Europe à l'Est. Elle ne peut être uniquement géographique. Elle ne peut se contenter de références historiques. Quand celles-ci ne nous divisent pas - ce qui est le plus souvent le cas -, elles nous séparent des autres. Elle devrait être fondée sur des ruptures, graves, difficiles, dramatiques, avec le passé, sur des valeurs, sur un projet.

Le refus de l'Amérique par l'Europe doit être à la hauteur du refus de l'Europe monarchique de la Sainte-Alliance par l'Amérique en 1823. Il doit se prévenir contre le prolongement des entreprises hégémoniques mais aussi être justifié par une éthique. La revendication de droits historiques et territoriaux ne suffit pas à contester une force morale, qu'elle soit républicaine, libérale ou démocratique. Les Américains, sous couvert de doctrine Monroe, l'ont emporté sur les Européens en impérialisme et en *Realpolitik*. Il reste aux Européens, grâce à une autre doctrine Monroe, à l'emporter sur les Américains en force morale et politique. La question des moyens militaires de défense est seconde par rapport à cette quête d'objectifs. Quelle était la force militaire du pouvoir fédéral de Washington en 1823 ?

Yves LA MARCK

BRÈVES

♦ **GRANDE BRETAGNE** - Voyage officiel oblige, c'est dans le petit village d'Hahoe (253 habitants) en Corée du Sud que la reine Elisabeth II a fêté ses 73 ans. Moment de détente, au milieu d'un voyage officiel très chargé, qui lui a permis d'assister à la danse traditionnelle des masques vieille de 800 ans, de faire honneur à un buffet de 47 plats tous inspirés des repas de cérémonie que dégustaient les rois, de goûter le chongju, l'alcool de riz local et de recevoir maints cadeaux de la part d'une population enthousiaste et très flattée de recevoir un hôte aussi illustre.

♦ **JORDANIE** - Après s'être rendu dans plusieurs pays arabes ces derniers mois, le roi Abdallah II de Jordanie a commencé à visiter les pays occidentaux. Sa première tournée l'a mené en Allemagne, en Angleterre, au Canada et aux États-Unis où il a plaidé pour la reprise du processus de paix au Moyen-Orient et pour la réduction de moitié de la dette extérieure de la Jordanie durement touchée sur le plan économique par le blocus imposé à l'Irak. Ses prochains déplacements le mèneront début juin en Tunisie, en Italie et en France pour des visites de travail. Une visite d'État est d'autre part prévue en France pour le mois de novembre.

♦ **MAROC** - C'est à Marrakech que vient d'être fondée l'Union mondiale du judaïsme marocain (UMJM) dont l'un des buts déclarés est « d'exporter vers Israël la coexistence pacifique millénaire qui a toujours régné ici entre les musulmans et les juifs ». S'adressant aux dirigeants de la nouvelle organisation (relevant du droit israélien) accompagnés de quatre ministres du gouvernement de Benjamin Nétanyahou, le roi Hassan II, dans une allocution très remarquée, a déclaré : « Je ne voudrais pas interférer dans vos affaires intérieures, mais j'espère que votre choix sera celui de la paix » faisant directement allusion aux prochaines élections législatives en Israël. Déclaration lourde de sens lorsque l'on sait que six cent mille juifs d'origine marocaine vivent aujourd'hui en Israël, qu'ils votaient plutôt pour le Likoud de M. Nétanyahou, et que ce dernier, hostile au processus de paix, est en difficulté sur le plan électoral.

♦ **MONACO** - Le prince Rainier III de Monaco a célébré le 9 mai son jubilé. En cinquante ans de règne, où il a connu sept présidents français et cinq papes, il a transformé la principauté qui était vouée seulement à l'origine aux jeux et aux plaisirs, en une plateforme économique et financière importante. Cette transformation n'a pas été sans conséquences discutables. D'abord les accusations répétées - que la principauté recuse - de blanchiment d'argent, ensuite un bétonnage à outrance (40 hectares gagnés sur la mer) et l'édification de buildings qui lui donnent de faux airs de Hong-Kong. Son successeur le prince Albert, bien préparé, aura la tâche difficile d'assumer cet héritage.

Nous assistons avec inquiétude à l'effondrement intellectuel et politique de familles politiques de droite et de gauche autour desquelles le débat public s'organisait.

Attentifs à tous les éléments d'une recomposition qui s'esquisse, nous avons été intéressés par la réflexion d'un journaliste, Paul-François Paoli, qui tente de retrouver l'identité perdue d'une droite aujourd'hui éclatée.

Qu'il prenne nos critiques pour une invitation à nous répondre.

Cher Paul François Paoli,

Aux Mercredis de la NAR, nous avons engagé un débat trop long pour être repris dans nos colonnes, et trop complexe pour être résumé ici. Mais il serait dommage que nous en restions à ce premier échange de réflexions et d'arguments car les provocations de votre livre (1) me paraissent sensées : à la fois significatives d'un état d'esprit et riches de perspectives nouvelles - que j'aimerais tout de même vous voir préciser.

Pourquoi « tout de même » ? Parce que je ne vous ai pas lu ni écouté sans quelque impatience. On croit tenir, enfin, une réflexion sur l'identité de la droite, mais de très nombreuses pages sont consacrées à la dénonciation des turpitudes de la gauche. Certes, vous visez souvent juste, mais à quoi bon reprendre la sempiternelle critique de SOS Racisme (en porte-à-faux), et faire pour la millième fois le procès de François Mitterrand - alors que le rejet de l'ancien président est devenu un test décisif pour les bien-pensants de la nouvelle gauche. Laissons donc les historiens faire leur métier et M. Pierre Bergé, entre autres, à ses mauvaises manières.

Surtout, je regrette que vous retrouviez les réflexes de la vieille droite, qui se définissait par son anticommunisme : la fin de la guerre froide l'a privée de son seul argument électoralement rentable, et la dialectique rusée qui entraîne Robert Hue vers les marécages du radical-socialisme l'empêche aujourd'hui d'exploiter le fantasme d'un réveil du totalitarisme rouge. Ceci malgré les efforts de Stéphane Courtois, qu'on n'entendit pas dénoncer le stalinisme lorsqu'il était dangereux, et d'André

Glucksmann qui traque des « rouges-bruns » rescapés du folklore moscovite. L'indispensable ennemi a disparu, il est inutile de s'acharner.

Trop classique aussi, la complainte du mal aimé. Pourquoi l'intellectuel de droite passerait-il son temps à se regarder dans le regard de l'intellectuel de gauche ? Pour penser, pour exister, la droite a-t-elle besoin de certificats de bonne vie et mœurs délivrés par les petits-maîtres de la gauche ? Cher Paul François Paoli, votre complexe de droite me paraît inutile pour deux motifs :

- Ce complexe n'est pas dans la tradition de ceux qu'on classe à droite : Georges Bernanos n'avait pas besoin du satisfecit de la Ligue des droits de l'homme pour dire ce qu'il pensait du franquisme ; et les gaullistes, après 1944 comme après 1958, n'éprouvaient pas le moindre embarras vis-à-vis du Parti communiste. François Mauriac ne rasait pas les murs, et la jeune droite littéraire était plutôt rieuse, souvenez-vous... Côté libéral, croyez-vous vraiment que Raymond Aron redoutait l'opinion de Jean Kanapa - stalinien emblématique aujourd'hui bien oublié ? Ne confondons pas la droite intellectuelle et politique de l'après-guerre, et le clan des anciens de la Collaboration...

- Votre attitude est aujourd'hui d'autant moins fondée que l'intelligentsia de gauche est trop occupée par ses querelles intestines pour se préoccuper de l'éventuelle renaissance d'une authentique pensée de droite. *Le Nouvel Observateur* contre Pierre Bourdieu et ses disciples, Serge Halimi contre Serge July, Jacques Julliard contre Régis Debray : on n'en finirait pas d'énumérer les haines et les conflits ! Cela fait vingt-cinq ans que le stalinisme-marxisme

Lettre à un homme de droite

n'est plus l'idéologie dominante, et plus de quinze ans que le socialisme arrogant s'enfonce dans les sables mouvants de l'ultra-libéralisme. Il serait temps de s'apercevoir que la voie est libre - pour une droite qui voudrait renaître à elle-même, comme pour une gauche qui éprouverait enfin le besoin de se repenser.

Ce retour sur soi-même a été longtemps différé par le Front national : la gauche politicienne retrouvait dans le combat contre la fameuse « bête immonde » une posture vertueuse qui masquait sa corruption et ses reniements, et la droite ne songeait qu'à récupérer les électeurs

frontistes par une démagogie xénophobe qui légitimait le Front. La rupture entre MM. Le Pen et Megret a rejeté le frontisme de la place centrale qu'il occupait dans la polémique politique. Voici donc la droite et la gauche face-à-face, mais incapables de se définir dans un mutuel rejet. Pourquoi ?

Dans le domaine intellectuel, l'opposition entre la droite et la gauche ne me paraît pas pertinente car ces deux blocs sont trop hétérogènes. Le gaullisme révoquait par sa seule existence le manichéisme de la guerre froide (marxisme anti-marxisme) ; et la déroute du bas-marxisme nous a permis de retrouver la

" Georges Bernanos n'avait pas besoin du satisfecit de la Ligue des droits de l'homme "



grande famille libérale (Benjamin Constant, Guizot, et surtout Tocqueville), tandis que l'importation de l'ultra-libéralisme américain créait une nouvelle fracture entre une droite conservatrice et étatiste et une autre, très antiautoritaire.

La gauche intellectuelle a elle aussi révélé ses divisions - entre les « politiques » et les « libertaires », entre les fidèles de Jaurès et de Léon Blum et les socio-chrétiens. Elle a explosé, mais en libérant de formidables énergies créatrices, grâce à des dizaines de chercheurs qui ne se soucient guère des appartenances partisans : Georges Balandier, Blandine Kriegel, Pierre Rosanvallon, Lucien Sfez, Régis Debray, Michel Aglietta et des dizaines d'autres chercheurs sont en train d'enrichir magnifiquement notre patrimoine intellectuel national. Entre eux (je ne parle pas des intellectuels médiatiques) les oppositions sont parfois vives. Elles tiennent aux rivalités de disciplines, à la diversité des points de vue scientifiques, mais nous voyons aussi se former depuis quelques années une ligne d'affrontement idéologique entre les nationaux-républicains et les libéraux-libertaires. Nous sommes d'ailleurs d'accord sur cette analyse, et votre juste critique des « libertariens » (que je nomme ainsi pour les distinguer de la grande tradition libérale, en politique comme en économie (2)) vous rend proche de ces « souverainistes » qui rassemblent des républicains de gauche (Régis Debray) des royalistes (nous autres, qu'il ne faudrait tout de même pas oublier !) et des traditionalistes réels ou supposés. Si cette opposition entre les républicains et les libertariens est fondée (c'est mon opinion) est-il possible de faire vivre ou revivre une tradition intellectuelle de droite ? Je le crois d'autant moins que la pensée gaullienne, qu'il est impossible de situer selon l'axe droite-gauche, est et restera incontournable. Ces remarques sont certainement trop rapides, mais j'aimerais connaître votre réaction.

L'opposition entre droite et gauche continue-t-elle cependant à structurer le débat entre les partis et à marquer la frontière entre les camps électoraux ? Une conjoncture très chahutée (la dissolution manquée de 1997, la prise en otage des communistes par Lionel Jospin, la démission de Philippe Séguin) nous empêche de voir la logique de certaines tentatives : un parti nationaliste autoritaire se cherche sur les décombres du RPR et peut se développer à la faveur de la cassure du Front national ; le vieux parti démocrate-chrétien, fédéraliste européen, vient de se rassembler autour de François Bayrou. Voici donc deux traditions de droite, rigoureusement antinomiques, qu'il serait tentant d'opposer à une gauche qu'on croit homogène parce qu'on oublie la renaissance de l'extrême gauche trotskiste et la persistance de la tradition communiste dans le peuple lui-même.

Ces divisions internes à chaque camp passent-elles au second plan pendant les batailles électorales ? Les anciens réflexes continuent de jouer, assurément. Mais Max Gallo évoque à juste titre la « grande coalition » qui réunit les ultra-libéraux (Alain Madelin), les démocrates chrétiens, les conservateurs (Édouard Balladur, Jacques Chirac) et les socialistes recentrés (Jacques Delors, Lionel Jospin, Laurent Fabius) dans une même soumission à l'idéologie dominante, aux « forces du marché » et à l'hégémonie américaine. Face à ce regroupement de style SFIO-MRP, les opposants à l'ultra-libéralisme combattent dans un désordre extrême : Charles Pasqua, national-conservateur, est associé avec l'ultra-libéral Philippe de Villiers, et tous deux entretiennent l'illusion d'un « souverainisme » oecuménique ; les communistes ne peuvent retourner dans l'opposition sans risquer leur existence même ; les trotskistes sont marqués par leur passé : les socialistes fidèles à Jaurès et à Blum sont dispersés, désorientés, découragés.

C'est ce désordre qui explique que la « grande coalition » conserve le pouvoir, alors que ses divers partis sont tour à tour victimes du rejet d'électeurs qui refusent l'idéologie du marché et la concurrence sauvage qu'elle a déchaînée. Dès lors que la droite libertarienne partage le pouvoir avec la gauche néolibérale, l'opposition entre la droite et la gauche est-elle encore pertinente ? J'en doute.

Il nous faut donc, cher Paul François Paoli, situer autrement le rassemblement politique que nous souhaitons tous deux. Comme vous, nous pensons à *Royaliste* qu'il faut s'organiser dans le commun souci *res publicain* de l'État et de la nation. C'est ce que nous appelons ici le « parti des politiques ». Il se situe dans la tradition nationale depuis le XVI^e siècle. Sa pensée est forte et complexe. Ses interprètes contemporains l'ont reprise et renouvelée avec intelligence. Son programme est inscrit dans la Déclaration de 1789 et dans les Préambules de 1946 et 1958. Ses forces sont constituées par celles et ceux, gaullistes, communistes, socialistes, royalistes, libéraux (au sens politique) qui sont restés fidèles à l'esprit de la Résistance. La seule difficulté, mais elle est majeure, tient au fait que ce parti des politiques ne s'est pas encore incarné dans une personnalité capable de porter notre projet historique. Que cela ne nous empêche pas de tisser les liens qui nous permettront de passer de la résistance à l'offensive.

Bertrand RENOUVIN

(1) Paul François Paoli - « *Comment peut-on être de droite ?* » - Albin Michel, 1999 - prix franco : 97 F.

(2) En économie, l'école libérale est étrangère et violemment hostile à l'idéologie débile du laisser-faire mondialisé. Lire de toute urgence l'ouvrage lucide et audacieux de Maurice Allais (Prix Nobel de Sciences Économiques) : « *La crise mondiale d'aujourd'hui* » - Ed. Clément Juglar, 1999 - prix franco : 156 F.

Une invitée encombrante : la télévision

Peut-on regarder innocemment la télévision grand public ? Oui, si par nature l'on est passif. Tel pourrait être le constat du livre de Pierre Marcelle, auteur de ce récit établissant le bilan de deux années de chroniqueur-télé à *Libération*.

« *L'idéologie dominante n'est pas machiavélique, mais pur et simple produit d'une logique économique à laquelle la télé se plie naturellement* » écrit-il. Pour la télé grand public le monde se doit d'être simple, binaire. Sa fonction est d'établir un consensus ou un compromis minimum sur les valeurs supposées communes des téléspectateurs, en ne perdant pas de vue qu'une, sinon sa seule priorité, est de ramasser de l'audience. Cette audience sésamique attirant les annonceurs.

La télévision est bonne fille et, comme on allait au bordel au siècle passé, on est sûr d'y trouver ce que l'on cherche - y compris ses préjugés. Mais c'est elle qui ordonne la danse. Le chapitre sur les journaux télévisés est à cet égard révélateur.

Le discours de la télévision sur le monde est celui de l'évidence quel que soit le sujet ; car l'évidence ne se discute pas. Et Pierre Marcelle de souligner avec pertinence : « *De la télévision, j'étais bien placé pour apprécier l'effica-*

cité de la pression totalitaire. Sa puissance est sans égal, parce que l'omniprésence de ses images soulignées par ses mots, et vice-versa, donne à tous ses énoncés la force de l'évidence ». Ainsi, depuis la chute du mur de Berlin, pour la télévision, la lutte des classes n'existe plus, d'où ce malaise et cette incapacité criante à rendre compte objectivement des conflits sociaux.

Est-ce dire que tout est à rejeter dans la télévision ? Non, mais les programmes méritent que l'on s'y arrête se diffusent à des horaires dissuasifs, à des heures où le public fétiche des annonceurs est couché. Ils appartiennent à un hors-temps, hors champ de la télévision.

Le récit de Pierre Marcelle se veut volontairement pessimiste, parfois ironique dans ses démêlés avec certaines « vedettes » du petit écran. Il montre ce que la télé est devenue et son impossibilité structurelle et mentale à devenir autre chose.

Bruno DIAZ

Pierre Marcelle - « *Contre la télé* » - Édition Verdier - prix franco : 69 F.

Isabelle, Comtesse de Paris La reine Marie-Amélie grand-mère de l'Europe

Prix franco : 139 F

Le citoyen de poche

L'ouvrage qu'Anicet Le Pors consacre à la citoyenneté n'est pas seulement bien pensé et clairement écrit : il est indispensable. Garanti tous publics, il tient dans la poche.

Voici un livre pour gros temps. Quand la tempête fait rage sous les crânes civiques, quand les capitaines bafouillent et font n'importe quoi, quand la radio serine à l'équipage qu'il n'y a plus de repères, et que le Nord est définitivement perdu, l'humble *Que sais-je ?*, les cent vingt trois petites pages qu'Anicet Le Pors consacre à la citoyenneté (1) valent plus que la plupart des essais « citoyens » écrits « dans l'urgence » par des intellectuels péremptoirs.

Pourquoi ? Parce que ce texte rigoureux dans l'analyse, concentré à l'extrême dans la formulation, nécessairement austère comme il sied à l'ouvrage d'un ancien ministre devenu conseiller d'État, est de ceux qui rendent résolument optimiste. Pas de prêchi-prêcha moralisateur, cependant. Au contraire, un constat lucide. Oui, la citoyenneté est en crise. Oui, elle peut mourir étouffée sous le mol édreton de l'europhisme et se perdre dans les brumes du droit mondialisé. Oui, nous n'avons pas été suffisamment attentifs à certains renoncements et à certaines dérives !

Mais les grandes valeurs de la citoyenneté ne sont pas perdues comme le montre Anicet Le Pors en de fortes pages sur l'intérêt général, l'égalité, la responsabilité. Mais nous pouvons exercer notre citoyenneté de manière

d'autant plus décidée que nous connaissons plus complètement nos libertés et nos pouvoirs. Mais la conception française de la citoyenneté recèle une dynamique qui peut triompher des obstacles dès lors qu'elle continue d'être dialectiquement reliée à l'État et à la nation.

C'est là une lecture engagée, faite pour inciter les militants à mettre ce *Que sais-je ?* dans leur poche, avant toute discussion avec les élus, les patrons et les fonctionnaires : il servira d'aide-mémoire aux vieux de la vieille et donnera du courage aux timides.

Qu'on ne croie pas cependant qu'Anicet Le Pors ait fait oeuvre partisane. S'il laisse apparaître parfois sa propre opinion (sur quelques points fort éloignée de la nôtre !), les étudiants en droit peuvent lui faire confiance. Historique, définitions, état de la question, difficultés, perspectives : tous les aspects de la citoyenneté sont tour à tour détaillés, situés, référencés, et ouvrent sur les réflexions de fond (remarquable analyse de la prétendue « citoyenneté européenne ») tout en facilitant les révisions fébriles.

Indispensable *Que sais-je ?*, vous dis-je...

Annette DELRANCK

(1) Anicet Le Pors - « *La Citoyenneté* » - PUF, *Que sais-je ?* no 665, février 1999 - prix franco : 42 F.

Fatalité de la guerre ?

C'est n'est que par une grossière erreur de perspective que nous estimons que la situation actuelle de la Yougoslavie constitue une sorte d'anomalie. Certes, le demi-siècle de paix européenne dont nous avons bénéficié constitue un leurre propre à nous faire oublier que c'est la paix qui constitue l'exception et la guerre la règle. Si nous faisons de ce point de vue le bilan des siècles passés, nous sommes confondus, et la constatation vaut pour tous les continents et toutes les civilisations : on s'est toujours battu et l'intervalle entre les luttes successives a toujours été bref et problématique. On peut se féliciter à bon droit de l'espace pacifique qu'est devenue la vieille Europe, mais l'arbre ne saurait nous cacher la forêt. Le monde est toujours en guerre et l'utopie d'une fin de l'histoire, où tous les peuples du monde adhèreraient à un cadre juridique international, doit être dénoncée comme une funeste illusion, car elle nous empêche de voir la réalité en face et d'envisager les moyens nécessaires pour surmonter les crises.

En 1995, Philippe Delmas, conseiller référendaire à la Cour des comptes et spécialiste des questions politico-militaires publiait un ouvrage essentiel. Notre remords est de n'en avoir pas alors rendu compte car « *Le bel avenir de la guerre* » projette sur la situation actuelle de la planète une lumière crue qui empêche de se réfugier dans les bonnes pensées consolantes. L'équilibre de la terreur qu'imposa l'armement atomique détenu par le Club des cinq est révolu. C'est une drôle d'affaire d'ailleurs. Comment rendre compte de ce fait sans précédent ? Ce qui fut la certitude inaliénable de plusieurs décennies est devenu brusquement caduc. Philippe Delmas appelle cela « *la fin du vertige* ». Nous sommes brusquement passés d'une logique de surarmement nucléaire à une logique de désarmement. Il s'est passé que les dirigeants des deux grandes puissances ont pris conscience que l'arme nucléaire n'était pas un moyen de guerre justifié par la nature des affrontements. D'ailleurs les Américains ne l'avaient employée ni en Corée, ni au Viêt-nam. Kennedy avait décidé une position de repli dans la crise de Cuba si les Soviétiques avaient été plus loin dans la pratique du bras de fer. On comprend alors qu'au terme les armes nucléaires soient devenues « *inaliénables et vaines* ». Mais Philippe Delmas n'entend pas qu'on se trompe : « *Il n'y a pas eu de paix nucléaire ; c'est seulement la guerre nucléaire qui n'a pas eu lieu* ».

Elle aurait très bien pu se produire. Et les cheveux se dressent sur la tête si l'on songe à cette folie qui avait pour but d'anéantir l'adversaire et qui n'avait plus de limites. C'est si vrai que les militaires s'étaient quasiment émancipés de tout contrôle politique. Kennedy et Khrouchtchev échangeront à ce propos des confidences édifiantes. Ils étaient l'un et l'autre dans la même situation : « *A l'Est comme à l'Ouest, les militaires allaient obtenir toujours plus de moyens pour une guerre toujours plus totale d'un pouvoir civil mystifié par d'incessants mensonges et tenu à l'écart de*

leurs ambitions réelles ». Cette époque révolue ne doit pas nous tromper : le risque nucléaire existe aujourd'hui encore, mais sous une autre forme. Il est possible qu'une puissance secondaire utilise un jour son arsenal plus modeste pour neutraliser l'adversaire...

La fin de l'ère de la dissuasion n'annonce pas, en effet, le déclin de la guerre, on s'est aperçu au contraire que la disparition de la guerre froide avait suscité des zones d'instabilité dangereuse, notamment dans les Balkans, mais aussi en Asie centrale. Nous nous apercevons douloureusement que le rêve de la fin de l'histoire n'avait pas de consistance. Pourtant il se réclamait de la loi du marché qui semblait universellement triompher à partir de la chute du système économique soviétique, ainsi que de l'adhésion de plus en plus grande à la perspective d'un ordre juridique international. Mais si le développement des échanges est bien avéré, il ne signifie pas forcément la création d'un ordre politique garantissant la paix. « *Prêter à un régime qui va du Bangladesh au Japon un projet politique commun en raison de son intégration économique est un contresens* ». L'intégration économique peut s'opérer alors que les facteurs de mésentente politique se multiplient.

par Gérard Leclerc



Quant à l'idéal d'un ordre juridique accepté par tous, il relève aussi du vœu pieux, en dépit des accords qui sont signés. Philippe Delmas craint que le sens du politique ne soit en train de se perdre : « *Les institutions et le droit ne créent pas la légitimité politique, ils en procèdent* ». Il est d'ailleurs significatif que « *les textes contraignants se raréfient singulièrement à proximité des sujets sensibles* » et que l'on assiste à la prolifération d'un droit flou. L'actuelle dévalorisation des États est une erreur considérable, car l'équilibre du monde tient avant tout à leur stabilité. C'est leur faiblesse qui est facteur de guerre. L'utopie d'un ordre mondial garanti par le respect universel du droit peut être déstabilisatrice dans la mesure où elle correspond à l'affaiblissement des États dont la mission est d'assurer la cohérence sociale d'une nation. Rien n'est plus difficile que de susciter le goût du vivre ensemble, et c'est la force d'habitude de la nation historique qui le permet. La montée actuelle des rivalités ethniques, religieuses, nationalistes met en cause cette solidité. Il y a donc contradiction absolue entre le désir d'un ordre mondial et l'affaiblissement de la légitimité des États.

Autre illusion : celle qui veut que le développement de l'humanitaire soit forcément un acquis pour la paix internationale. Un Bernard Kouchner ne s'est-il pas fait le théoricien d'une pratique de cette action humanitaire dont les ambitions sont de prendre le relais de la politique proprement dite ? C'est dangereux, l'humanitaire ne recouvre pas toutes les exigences du politique et il est même dans l'incapacité totale de suppléer à ses tâches propres. Il faut y prendre garde : « *La défense de l'homme amène in fine à une conception de la guerre plus radicale que les logiques de puissance, empreintes du sens de la relativité et de l'équilibre. Ce paradoxe est commun à toutes les idéologies du bonheur de l'humanité dont les certitudes rendent les logiques implacables... La logique de la guerre sainte est une, c'est celle de la fin de l'Histoire* ».

L'actuel gâchis de la guerre au Kosovo et pour le Kosovo pourrait servir d'illustration à ces avertissements. La guerre comme moyen de l'ordre juridique et comme exemple de l'ingérence humanitaire peut conduire à une impasse tragique, avant qu'on ait pris conscience que c'est le politique qui doit reprendre le dessus, pour recoudre dans la durée les déchirures que l'on tend au contraire à rendre inexpiables.

Philippe Delmas - « *Le Bel avenir de la guerre* » - Gallimard, 1995.

Le poète et les deux guerres de Cent Ans

Le nouvel ouvrage d'Emmanuel Bourassin a deux mérites, il est agréablement écrit, et il redécouvre un personnage méconnu de notre histoire, Charles d'Orléans, Prince et poète.

Fils de Louis, assassiné par les sbires du duc de Bourgogne, et de la belle Valentine Visconti, longtemps mais vainement il demandera que justice soit faite. Les temps s'y prêtaient peu, les Bourguignons étaient trop forts à Paris pour que l'on puisse réellement leur demander des comptes. Cruelle déception pour un adolescent de treize ans, bien dans son époque, pour qui l'honneur chevaleresque était règle de vie.

De la guerre de Cent Ans, Charles sera deux fois victime, puisqu'à la suite de la défaite d'Azincourt en 1415, il fut emprisonné en Angleterre. Sa libération attendra 1440. Vingt-cinq années outre-Manche pour un Français ne peuvent se concevoir que si l'on ne peut faire autrement. Henri V d'Angleterre, vainqueur de Charles, voulant éviter que les principaux chevaliers français ne soient en état de reprendre le combat, avait bien précisé qu'il n'était pas question de les libérer contre rançon, comme c'était la coutume. Plusieurs autres grands seigneurs bénéficièrent de la même encombrante sollicitude, tel le frère cadet de Charles ou le duc de Bourbon qui y mourut. Notons que les prisonniers devaient eux-mêmes pourvoir aux frais de leur « hébergement ». Comble de délicatesse, les Anglais s'attaquèrent aux domaines de Charles au mépris de toutes les lois de la chevalerie qui

voulaient que l'on ne s'en prit pas à un Prince hors d'état de se défendre.

Mal leur en prit, l'échec du siège d'Orléans, délivrée par Jeanne d'Arc, marqua le début de la décadence anglaise et sans doute les vrais débuts de l'affirmation d'un sentiment national en France. Cela fait, la jeune barroise pouvait se consacrer aux deux objectifs de son ministère : faire sacrer Charles VII à Reims et délivrer le « gentil duc » des griffes du léopard. Elle n'eut que le temps d'atteindre son premier but. Il fallut encore dix ans, et les services efficaces de l'ennemi bourguignon d'hier pour que le duc, vieilli et passablement ruiné, rentre dans ses domaines.

Charles trompa le mortel ennui du séjour britannique en se livrant à une passion partagée par beaucoup de grands seigneurs : la poésie. Mais lui y montra un véritable talent et l'auteur nous donne une intéressante étude de son oeuvre. Libéré, Charles qui avait atteint la cinquantaine se remaria, eut de sa jeune femme le futur Louis XII, versifia, mais surtout se lança dans l'aventure italienne pour récupérer le duché de Milan sur lequel il avait des droits lui venant de sa mère. Il commençait donc une nouvelle guerre, poursuivie sans résultat par tous ses successeurs pendant... cent ans.

Pascal BEAUCHER
Emmanuel Bourassin - « Charles d'Orléans, prince des poètes » - Le Rocher - prix franco : 131 F.

Aux confins des mondes

Le coup de coeur est une de ces libertés qu'il faut toujours s'accorder. Aussi est-ce sans le moindre scrupule que nous recommandons la lecture immédiate du « Voyage au Pamir » de Jacques Gourguechon.

Il est des lieux où l'histoire et le mythe se rencontrent dans un même fracas temporel, où il n'est pas un sentier qui ne fut, jadis ou naguère, hier encore et demain sans doute, la voie royale de quelque héros. Alexandre le Grand y borna son empire, l'entreprise gigantesque se heurta au gigantisme de la nature et, cime pour cime, le vertige eut raison de l'audace. Il laissa un nom qui devint une légende. Plus tard, plus intéressé par les tissus soyeux et les pierres précieuses que par la gloire du conquérant, Marco Polo y traça sa route vers des richesses insoupçonnées de Venise même. Zoroastriens, bouddhistes, chrétiens nestoriens y inventèrent une tolérance que l'Islam submergea, et dont le secret irrigue peut-être encore la ferveur souriante de ces Ismaéliens réfugiés en leurs vallées profondes ou l'enthousiasme, assez alcoolisé, de quelques confréries de musiciens. Un jour, les Mongols avaient surgi de nulle part et tout ravagé, avant de se faire les protecteurs éclairés des arts et des lettres. D'autres conquérants se profilaient déjà à l'horizon : Russes et Anglais entraient dans le Grand Jeu, les Chinois raflaient Kachgar. Et puis vinrent les Bolcheviks, et l'Asie Centrale découvrit la vodka et l'électricité.

Un jour, très à l'ouest, un mur s'effondra... et le monde changea sans que rien ne l'ait annoncé : ni nouvelle horde, ni nouveau prophète, ni nouveau conquérant. Ainsi naqui-

rent, un certain matin, quelques nouveaux pays comme le Tadjikistan ou le Kirghizstan.

De Douchambé à Bishkek, via le Pamir, Jacques Gourguechon nous raconte son périple. Les paysages sont grandioses. Les traces de l'histoire dessinent une trame improbable où les vestiges zoroastriens côtoient les statues de Lénine, où les mosquées voisinent avec les étals à vodka, et où la popularité de Louis de Funès concurrence largement celle de l'Aga Khan. Les rencontres se multiplient : les héritiers de peuples oubliés croisent quelques russes à la dérive, de jolies femmes sourient à l'étranger que les policiers n'ont de cesse de contrôler, le berger kirghiz partage son modeste repas tandis que les représentants d'une organisation internationale étalent leur froide arrogance. A l'écart, mollahs revigorés par la chute de l'idéologie et vétérans vieillissants de l'armée soviétique voudraient bien s'ignorer, mais partout plane la menace d'une contagion afghane, et les querelles ancestrales ressurgissent.

A côté de l'excellent récit de voyage, le livre de Jacques Gourguechon est aussi un état des lieux d'une région au lendemain d'une indépendance inattendue. La réflexion géopolitique n'en est pas absente, même s'il n'est jamais que le contrepoint d'évocations personnelles et sensibles. Un texte passionnant.

Patrick PIERRAN
Jacques Gourguechon - « Voyage au Pamir » - Flammarion, 376 p. - prix franco : 130 F.

T'as pas cent balles ?

C'est lentement, très lentement, trop lentement que démarrent les réponses à notre souscription. Et pourtant il y a urgence et je croyais m'être fait clairement comprendre dans les deux appels à l'aide que nous avons publiés depuis un mois. Cela n'a pas l'air d'être le cas et je réitère donc : **il nous faut impérativement recevoir 50 000 F en dons d'ici au 30 juin.** Faute de quoi nous serions obligés de prendre des mesures d'économies qui frapperaient en premier lieu votre journal *Royaliste*. Jamais, depuis les origines de notre mouvement (il y a plus d'un quart de siècle !), la générosité de nos lecteurs n'a fait défaut et nous avons pu tenir contre vents et marées. Il n'y a pas de raison qu'il en soit autrement aujourd'hui et j'attends vos réponses avec confiance.

Yvan AUMONT

2^e liste de souscripteurs

P.Y.B. 300 F - P.B. (Essonne) 300 F - Amadeu Ciscar Penella 130 F - Marcel Conche 500 F - Yves Floucat 100 F - Yves Gillet 100 F - André Kayser 75 F - Pierre-Paul Lacas 140 F - Christian Mory 500 F - Étienne Parize 60 F - A.P. (Hte Saône) 100 F - Le juge Michel 500 F - Renaud Rumin 100 F - Bernard Sonck 1000 F - François Tanné 250 F - Raymond Tavernier 160 F - Jean-Marie Tissier 100 F - Inoa-Pierre Carvalho Urbinati 150 F.

Total de cette liste : 4565 F

Total précédent : 3185 F

Total général : 7750 F

RELIURES

Nous mettons à la disposition des lecteurs qui désirent conserver leur collection du journal, une très belle reliure pleine toile bleue frappée d'une fleur de lys et avec inscription « *Royaliste* » dorée.

Cette reliure permet de contenir 52 numéros du journal. Elle est vendue au prix de 97 F franco.

♦ Nous disposons aussi d'anciens numéros du journal pour compléter les collections (prix franco : 17 F pièce).

Vendus aussi par année complète (300 F franco) de 1977 à 1998 (sauf 1979).

Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : royaliste@multimania.com
- ✓ Site Internet : <http://www.multimania.com/royaliste>
- ✓ Téléphone : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie/répondeur : 01.42.96.05.53
- ✓ Règlements à l'ordre de : *Royaliste* - CCP 18.104.06.N Paris

✉ A noter : les correspondants qui avaient l'habitude d'utiliser la ligne "personnelle" d'Yvan Aumont sont priés de ne plus le faire, cette ligne étant maintenant réservée aux communications électroniques.

♦ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

♦ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 10 F est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'« abonné des mercredis » annuelle (50 F) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

♦ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 30 F).

♦ Mercredi 19 mai : Le bombardement quotidien de la République de Yougoslavie par les avions de l'OTAN est un acte dont chacun ressent l'extrême gravité sans parvenir toujours à en mesurer les effets immédiats et les conséquences à long terme. Pour nous éclairer nous avons demandé au prince héritier du Monténégro, **Nicolas PÉTROVITCH-NIÉGOSH**, de nous expliquer « La tragédie des Balkans ». Ces explications sont d'autant plus

précieuses qu'elles se doublent d'un témoignage direct puisque le prince s'est rendu le mois dernier au Monténégro.

♦ Mercredi 26 mai : Directeur de Recherches au CNRS, **Ran HALEVI** a travaillé avec François Furet sur la Révolution française et se livre depuis plusieurs années à des recherches sur l'histoire de la royauté. Voici deux ans, notre ami nous avait présenté un visage de Louis XVI aussi éloigné de l'hagiographie que de la légende noire. Il revient parmi nous pour exposer « La pensée politique de Louis XIV », rarement commentée et souvent caricaturée, alors qu'elle permet de mieux comprendre l'absolutisme français - mais aussi l'idéal de la modération à l'âge classique dont notre invité est l'historien.

Pour recevoir régulièrement le programme des « mercredis » et avoir l'accès gratuit à toutes les réunions, prenez une « carte d'abonné » (50 F pour l'année)

GIRONDE

Bertrand Renouvin se rendra à Bordeaux dans la deuxième quinzaine de juin pour une réunion-rencontre avec les abonnés de *Royaliste* et les sympathisants de la NAR. Cette réunion sera une excellente occasion pour faire découvrir notre mouvement à vos amis. Que les lecteurs intéressés se manifestent en téléphonant au journal.

I.L.E. DE FRANCE

Dans le cadre du séminaire de formation théorique, réunion le samedi 22 mai à 16 h animée par Bertrand Renouvin, sur le thème : « les valeurs militantes » dans les locaux du mouvement.

Nous invitons sympathisants et nouveaux lecteurs à prendre contact avec les responsables de la Fédération à cette occasion.

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

.....

.....

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« *Royaliste* », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Vent de folie

Tout en dénonçant la violence de la société moderne, nous ne cessons de nous demander avec angoisse comment celle-ci se manifesterait. Trop optimistes pour l'époque, nous n'imaginions pas que cette violence prendrait la forme d'une guerre d'agression contre tous les peuples de Yougoslavie. Et nous avons de la peine à croire qu'un préfet, que les gouvernants et la presse encensaient il y a quelques mois, ait pu accepter, admettre ou ordonner des actions criminelles. Pourquoi ?

On dit que la guerre était inéluctable (il « fallait bien » faire quelque chose dans les Balkans) et on lit un peu partout que « la Corse rend fou ». Encore une fois, on invoque une archaïque fatalité en guise d'excuse à l'aveuglement, ou d'ultime explication à de consternants désordres.

Ce n'est pas la guerre qui s'imposait comme une nécessité, mais un passage à l'acte qui traduit - ceux qui rencontrent actuellement les « grands » en témoignent - l'obsession de « bouger », d'« avancer » au mépris de toute réflexion et quelles qu'en soient les conséquences.

Ce n'est pas la Corse qui rend fou : c'est le sentiment d'impuissance qui, partout en France, gagne les fonctionnaires d'autorité, après avoir été théorisé et mis en pratique par la classe dirigeante.

Nul ne saurait juger les intentions et les actes de Bernard Bonnet tant qu'il n'a pas présenté sa défense. Mais nous pouvons imaginer la colère d'un préfet qui ordonne la destruction de bâtisses illégalement construites, qui subit les pressions

d'un François Léotard, d'un José Rossi ou de personnes liées aux milieux de la pègre et du terrorisme, en faveur de Francis, cabaretier à la mode, et qui se trouve finalement désavoué. Il est possible que par rage, et par dégoût, le préfet de Corse ait ordonné à des gendarmes réticents de mener des opérations illégales pour mettre fin à des illégalités, et de laisser commettre le crime d'incendie volontaire. Ce serait inacceptable, et il faut bien entendu que la justice se fasse, en toute rigueur et sérénité.



Qu'on laisse donc les magistrats, les gendarmes et les policiers agir pour élucider cette affaire lamentable dont l'opposition s'est emparée de manière inconsidérée. Notre hostilité à l'égard de Lionel Jospin est connue. Mais en l'état actuel des choses (1), il apparaît que le gouvernement a pris rapidement les mesures qui s'imposaient - notamment la dissolution de l'unité spéciale de gendarmerie créée à la demande du préfet Bonnet. Rien ne justifie la démission du ministre de l'Intérieur - demandée par certains chefs de l'opposition et par les nationalistes corses - ni la mise en cause du Premier ministre.

Ce qui ne dispense personne de prendre ses responsabilités, pour la Corse et face à l'ensemble de la nation.

En Corse, il est étrange d'entendre un bâtonnier lié à des milieux nationalistes particulièrement controversés invoquer l'État de droit, et de voir le propriétaire de la paillote incendiée la rebâtir sur le domaine public. Les lois vont-elles être appliquées ?

A Paris, on finit par être écoeuré par tant de bonne conscience. La presse, qui oublie une fois de plus la présomption d'innocence, multiplie les homélies sur l'exemplarité. Mais nous voyons *Libération* exploiter l'affaire pour disqualifier « l'État incendiaire », tandis qu'Hervé Algarrondo, dans *Le Nouvel Observateur*, se fait le porte-parole complaisant du chef des élus nationalistes de Corse « qui a le grand tort de ne pas condamner les attentats du FNLC ». Sans l'État, hors la nation, il n'y aura plus que la loi des mafias.

Plus généralement, c'est une erreur de croire que l'État de droit va être régénéré et comme purifié par un incendie de paillote. Des illégalités relevées et sanctionnées en Corse ne sauraient faire oublier les décisions arbitraires et les voies de fait qui surabondent dans les autres départements français et qui frappent les citoyens les plus pauvres. Et nous vivons dans une situation anticonstitutionnelle depuis que la guerre a été décidée sans autorisation du Parlement - et sans que les bien-pensants s'en inquiètent.

Ces contradictions sont littéralement affolantes. Elles provoqueront d'autres violences, qui jailliront d'un peuple qui observe et subit sans que les habitués de Chez Francis et les stratèges en chambre daignent s'intéresser à lui.

Bertrand RENOUVIN

(1) Cet article a été rédigé le dimanche 9 mai.